



## AFFICHE DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie (salle des mariages) **le mardi 31 mars 2026 à 19h30** en session ordinaire.

- Election d'un ou d'une secrétaire de séance
  - Approbation des procès-verbaux des conseils municipaux du 5 mars 2026 et du 22 mars 2026
1. Commissions communales
  2. Désignation de délégués
  3. Désignation du nombre de membre au CCAS
  4. Composition du conseil d'administration du CCAS
  5. Fixation du taux de fongibilité des crédits
  6. Convention de groupement de commandes relative aux travaux d'aménagement de la RD 147A
  7. Désignation des membres de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes relatif aux travaux d'aménagement de la RD 147A
  8. Budget alloué au groupement de commandes relatif aux travaux d'aménagement de la RD 147A
  9. Subventions
  10. Mise à jour du tableau des effectifs et du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
- Questions et informations diverses

Fait à FONTAINE ETOUPEFOUR, le 25/03/2026

Le Maire  
Bernard ENAUT